

Qu'est-ce que le **CDHS** et le **CLAT** ?

Le Comité Départemental d'Hygiène Sociale (**CDHS**) est une association reconnue d'utilité publique, financée et missionnée par les pouvoirs publics (via l'**ARS** d'Auvergne Rhône-Alpes) pour, entre autre, lutter contre la tuberculose dans le département. A ce titre il est également Centre de Lutte Anti-Tuberculose (**CLAT69**)

Le **CLAT** a pour missions de :

- Coordonner la lutte contre la tuberculose dans le département du Rhône en assurant :

- *Le suivi médico-social des patients atteints de tuberculose (délivrance de traitements, faciliter l'accès aux soins, etc.)*

- *L'éducation et la prévention de la tuberculose (par des actions d'information et de sensibilisation)*

- *La vaccination contre la tuberculose par le BCG*

- Enquêter autour d'un cas signalé ou déclaré de tuberculose en organisant les dépistages

- Proposer un dépistage pour les populations à risque provenant de pays à forte endémie de tuberculose

- Assurer des consultations médicales par des pneumologues avec la réalisation des radiographies pulmonaires et des tests tuberculitiques



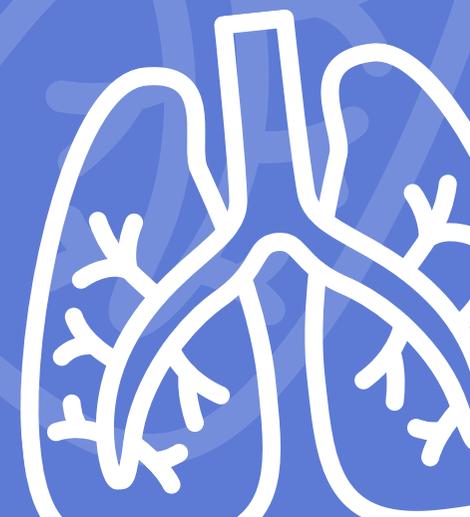
Réalisation Janvier 2023

- 1 Villefranche-sur-Saône**
37 rue de Villars - 69400 VILLEFRANCHE
04 74 65 02 70
- 2 Lyon 7**
2 rue de Marseille - 69007 LYON
04 72 73 12 76
- 3 Villeurbanne**
19 rue Jean Bourgey - 69100 VILLEURBANNE
04 78 68 39 60
- 4 Vaulx-en-Velin**
25 rue Rabelais - 69120 VAULX-EN-VELIN
04 78 80 98 12
- 5 Vénissieux**
5 place de la paix - 69200 VENISSIEUX
04 72 50 08 68
- 6 Givors**
60 rue Roger Salengro - 69700 GIVORS
04 37 20 14 05

www.cdhs.fr

Tuberculose

Tuberculosis



Comité Départemental d'Hygiène Sociale

CLAT du Rhône

Centre de Lutte Anti-Tuberculose



Qu'est-ce que la Tuberculose ?

C'est une maladie infectieuse causée par un microbe : *le bacille de Koch*.

Il existe 2 stades de l'infection :

- L'infection tuberculose latente (ITL), asymptomatique et non contagieuse
- La tuberculose maladie (TM) qui est symptomatique. Elle peut toucher tous les organes, mais la forme la plus courante et **contagieuse** est celle atteignant les voies respiratoires.

La tuberculose est une maladie à déclaration obligatoire, elle est gérée et suivie par les différentes instances que sont les structures hospitalières, le CLAT* et l'ARS*.

La tuberculose est la 2ème cause de mortalité mondiale due à une maladie infectieuse, derrière la Covid-19.

Transmission

Contact étroit et prolongé avec une personne infectée.



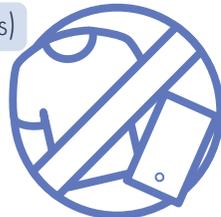
La toux



Les éternuements



La parole (postillons)



Aucun risque de transmission par la nourriture, les vêtements ou les objets du quotidien.

Symptômes



Sueurs nocturnes

Grande fatigue



Perte de poids

Douleur thoracique



Gêne à la respiration

La toux



Fièvre

Crachats de sang



BON À SAVOIR:

Vous pouvez prendre rendez-vous pour vacciner votre enfant **gratuitement** par le BCG directement sur **Doctolib** en tapant BCG dans la barre de recherche. Il est possible de prendre rendez-vous dans les six centres du CDHS.

Toutes les consultations, suivi et délivrance de traitement sont **gratuits** avec accès à un interprète si nécessaire.

Dépistage

La tuberculose maladie se dépiste par:

- Une radiographie pulmonaire
- Des examens des crachats (aussi appelé BK crachat)

L'ITL se dépiste par :

- Test de réaction de sensibilité sous-cutané à partir d'une partie du microbe de la tuberculose
- Les tests de détection d'interféron gamma (tests IGRA ou TDIG)

Traitement

La tuberculose se soigne et guérit par la prise d'antibiotiques : de 3 mois (ITL) à 6 mois minimum (TM) de traitement, sont nécessaires.

Il est nécessaire d'avoir une surveillance médicale régulière.

Vaccination

Le BCG (Bacille de Calmette et Guérin) est le vaccin contre la tuberculose et il s'effectue une fois dans la vie.

Il est recommandé de le faire à partir de 1 mois de vie, il évite les formes sévères de tuberculose chez l'enfant, comme la méningite, qui peuvent être mortelles.

Grâce à la vaccination, on diminue fortement le risque de contracter la maladie.